



**HAL**  
open science

## La céramique chasséenne de Port Ariane III

Catherine Georjon

► **To cite this version:**

Catherine Georjon. La céramique chasséenne de Port Ariane III. I. Daveau (dir). Port Ariane (Lattes, Hérault). Construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires., 20, 2007, Lattara. hal-01956997

**HAL Id: hal-01956997**

**<https://hal.science/hal-01956997>**

Submitted on 17 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La céramique chasséenne de Port Ariane III

par Cathy Georjon

## 1. Présentation du mobilier

### 1.1. Provenance du mobilier

Le mobilier céramique des zones 21 et 22 a été réparti selon les trois phases d'occupation, définies dans l'étude archéologique par N. Coxe (cf. Coxe, ce vol.). Ces trois entités sont très inégales du point de vue du volume céramique (fig. 1 et annexe) :

– *Le mobilier céramique de la phase 1* (sommet de l'US 21079 et ensemble de l'US 21078)

Dans l'US 21079, le mobilier céramique est très rare (39 tessons) et sans caractère. Aucun aménagement anthropique n'est associé à ce niveau et cette couche ne semble pas anthropisée elle-même ; son mobilier n'est sans doute pas en place et proviendrait de 21078. Le mobilier de l'US 21078 est associé à celui des structures en creux qu'elle scelle. L'étendue de cette couche (zone 21 et 22) et sa puissance, plus importantes que celles de l'US sus-jacente, va de pair avec un mobilier nettement plus abondant : 1469 tessons.

– *Le mobilier céramique de la phase 2* (US 21077)

Cette couche est absente de la zone 22. Outre le mobilier qu'elle recèle, nous lui rapportons celui des structures qu'elle recouvre directement. 574 tessons ont été décomptés.

– *Le mobilier céramique de la phase 3* (sommet de l'US 21077)

Il appartient à quelques faits situés au sommet de l'US 21077. Ils sont localisés dans le secteur 4 de la zone 21. Il s'agit d'un lambeau de couche (21070), de fragments de vases groupés cassés en place (21072) et d'une concentration de blocs (21073). Le rapport de ces faits avec la couche supérieure n'est pas clairement

établi (sur ou dans celle-ci ?). La céramique n'est représentée que par 85 tessons.

### 1.2. État de la céramique

La céramique est particulièrement fragmentée, même dans les structures. La grande majorité des tessons ne dépassent pas 2 à 3 cm. Ce mobilier a été extrêmement fragilisé par le milieu humide dans lequel il a été récolté ; des particules argileuses se sont souvent infiltrées dans la matière comme on peut le voir sur les cassures fraîches. Mais le milieu de conservation n'est pas la seule explication à cette fragilité. Les tessons présentent le plus souvent des grains de dégraissant assez grossiers malgré la finesse générale des parois, ce qui nuit à la cohésion des pâtes. Les cassures fraîches sont innombrables. Dans ces conditions, et bien que le contexte archéologique (présence de niveaux d'occupation stratifiés) y soit favorable, une étude sur la dispersion (planimétrique et stratigraphique) des tessons ne peut être envisagée sans investir dans une campagne de remontage fastidieuse et forcément peu fructueuse. De même, la recherche de zones de piétinement plus denses pour tenter de localiser l'habitat proprement dit n'a pas été tentée.

## 2. Méthode et perspectives d'analyse

### 2.1. Terminologie

La terminologie typo-fonctionnelle que nous utilisons en général pour l'analyse de la céramique est composée de deux niveaux : les familles et les types, qui sont codifiés de manière précise. Nous simplifions ici cette nomenclature pour ne pas alourdir notre propos, sachant que la série de Port Ariane est trop restreinte pour faire l'objet d'une codification destinée aux analyses en statistique (fig. 2).

Zones 21 et 22	Tessons	Bords	Carènes	Préhens.	Décors	Formes (familles)	Formes (types)
3 <sup>e</sup> phase d'occup.	85	4	2	3		2	1
2 <sup>e</sup> phase d'occup.	574	19	2	10	5	1	
1 <sup>ère</sup> phase d'occup.	1508	66	1	21	6	9	1
<b>Total</b>	<b>2167</b>	<b>89</b>	<b>5</b>	<b>34</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>2</b>

Figure 1 : Effectifs céramiques des trois phases d'occupation

		F1	F2		F2 ou F4	F4	F5
3 <sup>e</sup> phase d'occup.	21072 21073		1		1	1	1
2 <sup>e</sup> phase d'occup.	21085						1
1 <sup>ère</sup> phase d'occupation	21006 déc. inf.	1					
	21010 prox 21011	1			1		
	21022 US1	1					
	21028	2					
	21013 US2	1					
	21090	1					
	21075 n° 3-4 22002 US1	1		1			

Figure 2 : Tableau d'identification des formes céramiques (en grisé : les formes restituables).

### - Les formes céramiques

Les familles se fondent sur un rapport simple entre la hauteur moyenne et la largeur des vases restituables auquel s'ajoute le degré d'ouverture à l'embouchure. Les familles les plus courantes sont :

F1 – les assiettes, coupes et plats : elles correspondent à des récipients très bas, larges à embouchure ouverte ou peu fermée ;

F2 – les bols et marmites : il s'agit de vases bas ou haut à embouchure peu ouverte ou fermée ;

F3 – les vases-supports

F4 – les gobelets et jarres : ces vases sont hauts ou très haut à embouchure peu ouverte ou fermée ;

F5 – les fioles et bouteilles : elles correspondent à des formes hautes ou très haute à embouchure rétrécie par un goulot.

Les types prennent en compte des caractères morphologiques : forme de la panse, de la rupture de pente, du col, etc.

### - Les éléments de préhension

Les familles typologiques des éléments préhension se font par rapprochement morphologiques. Ce sont :

P1 – les boutons

P2 – les languettes

P3 – les tubulures

P4 – les éléments multiforés

P5 – les perforations sous-cutanées sans relief

P6 – les anses

P7 – les poignées

Les types se fondent sur l'orientation de la préhension, la présence ou non de perforations ou encore des détails morphologiques tels qu'un ensellement, par exemple. À cela s'ajoute des informations plus rarement accessibles : la position de la prise sur le vase et le rythme des préhensions (fig. 3).

### - Les décors

Ces derniers sont décomposés de la manière suivante : la technique (incision, gravure/microsillon, cordon, pastillage, etc.), le thème (linéaire en bande horizontale, en quadrillage couvrant, etc.) ou le motif (zigzag, ligne, etc.) si ce dernier n'est pas accessible et la position du décor sur le vase. La nomenclature des décors est donc un peu plus complexe et nous nous abstenons de l'expliquer ici (fig. 4).

## 2.2. Perspectives d'analyse

Les éléments qui présentent un intérêt chrono-typologique dans la série de Port Ariane III sont très rares. Le nombre de forme archéologiquement restituables est de deux seulement. Ce qui signifie qu'aucune analyse statistique ne peut être envisagée. Pour pouvoir mener à bien cette étude, nous avons pris en considération

		P1		P2		P3	P4	P6
3 <sup>e</sup> phase d'occup.		1		1	1			
2 <sup>e</sup> phase d'occup.					1			8
1 <sup>ère</sup> phase d'occup.			1		3	3	1	8

Figure 3 : Tableau d'identification des éléments de préhension.

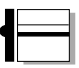


	 cordon horiz. indét.	 cordon impress. indét.	 cannelures indét.
2 <sup>e</sup> phase d'occup.	4	1	
1 <sup>ère</sup> phase d'occup.	4		1

Figure 4 : Tableau d'identification des décors.

des fragments de vases non restituables qui se rapportent à une famille de formes à défaut d'un type précis.

L'inconvénient de cette méthode, c'est qu'elle privilégie fatalement certaines familles par rapport à d'autres – c'est le cas des coupes (F1), plus faciles à repérer à partir d'un simple bord. De plus, les erreurs de détermination ne sont pas à écarter : un bol (F2) peut avoir un bord très éversé et passer pour une coupe (F1), par exemple ; même problème entre les marmites (F2) et les jarres (F4) en l'absence du fond.

De plus, le rapport entre les familles de récipients et la plupart des éléments isolés (préhensions, décors, ruptures de pente) ne peut être fait.

On compte ainsi quinze fragments rapportables à une famille de récipients et deux pour lesquels le type de forme peut être précisé. Vingt-neuf préhensions identifiables ainsi que 11 tessons décorés. Quelques remarques pourront être faites sur la dispersion verticale de ces éléments afin de proposer un schéma de chronologie interne du site et de préciser le degré d'homogénéité des couches archéologiques. Les ensembles céramiques provenant de milieux réputés homogènes (structures telles que foyers ou fosses) sont tout à fait indigents, et les associations d'éléments typologiques, qui auraient permis de mieux caractériser les différentes phases d'occupation, y sont quasi inexistantes.

Une analyse de cette céramique dans sa globalité s'impose, à cause de l'indigence des éléments chrono-typologiques ; nous examinerons ensuite les trois phases d'occupation comparativement ; nous concluons enfin en proposant des hypothèses de chronologie interne et en ouvrant le champ des comparaisons régionales.

### 3. Analyse de la céramique

#### 3.1. Indices techniques

Les pâtes, peu denses, sont généralement abondamment dégraissées avec des grains calibrés, fins (0,5-1 mm) ou plus grossiers (1-3 mm) de calcite concassée le plus souvent. Les parois sont rarement très régulières et les bords moins encore, excepté pour certains individus ; des coupes, notamment. L'état des surfaces est très médiocre ; l'engobe a disparu la plupart du temps. Les couleurs des pâtes et des surfaces sont largement dominées par le

brun rouge ; quelques tessons à paroi très mince sont noirs. Dans les rares cas où ils ont été préservés, les surfacages sont de couleur cuir ou noirs, lisses et mats ou brillants.

#### 3.2. Analyse typologique

##### 3.2.1. Les éléments du diagnostic

L'indigence des éléments signifiants récoltés lors de la fouille nous incite à prendre en compte les résultats du diagnostic appartenant semble-t-il à ce qui a été défini par la suite lors de la fouille comme la couche sédimentaire 21078 (première phase d'occupation).

Un seul fragment peut être rapporté à une famille de formes, il s'agit d'une bouteille à col adouci possédant une anse en ruban (fig. 5, n° 11). Les préhensions isolées comprennent une anse boudin (fig. 5, n° 7), une anse en ruban (fig. 5, n° 5), 2 cordons multiforés (fig. 5, n° 8 et 9) et une languette (fig. 5, n° 6). Un cordon lisse est également présent (fig. 5, n° 10). Ce mobilier s'accorde parfaitement avec celui découvert à la fouille dans les phases d'occupation 1 et 2.

##### 3.2.2. La première phase d'occupation

Il n'existe dans cette phase, qu'une seule forme céramique dont on peut préciser le type. Il s'agit d'une marmite à paroi sub-verticale munie de quatre languettes verticales perforées (fig. 6, n° 4). Par ailleurs neuf formes peuvent être rattachées à des familles. Dans l'ensemble, elles paraissent peu variées. On dénombre huit coupes dont une porte un bouton prismatique à perforation horizontale (fig. 6, n° 7, 9, 12 et 14, fig. 7, n° 8) et une marmite ou jarre (fig. 5, n° 4). On note la présence d'un objet énigmatique qui pourrait être un fragment de pied de vase comme celui d'une poignée plate (fig. 5, n° 1 ; Thévenot 1969). Une seule carène est présente. Les éléments de préhension isolés sont au nombre de quatorze : huit anses en ruban (fig. 6, n° 1, 5 et 10), deux languettes verticale perforées ou anses en boudin (fig. 5, n° 7, fig. 6, n° 11 et fig. 7, n° 10), deux tubulaires horizontaux (fig. 6, n° 13 et pl. 2, n° 2) et un cordon multiforé (fig. 6, n° 3). Les décors sont représentés par quatre cordons lisses (fig. 6, n° 2, fig. 5, n° 3 et fig. 7, n° 7) et une série de cannelures légères rectilignes sur un tesson (fig. 6, n° 6).

##### 3.2.3. La deuxième phase d'occupation

Aucune forme archéologiquement restituable n'est présente ici. Un seul fragment est rapportable à une famille de formes ; il s'agit d'une bouteille à col court adouci (fig. 7, n° 1). On dénombre huit anses en ruban (fig. 7, n° 2, 5 et 6) et 1 en boudin. Les éléments ornementaux sont représentés par quatre cordons lisses (fig. 7, n° 3) et un décor composé de deux cordons impressionnés en faisceau se rejoignant près d'une préhension arrachée (fig. 7, n° 4).

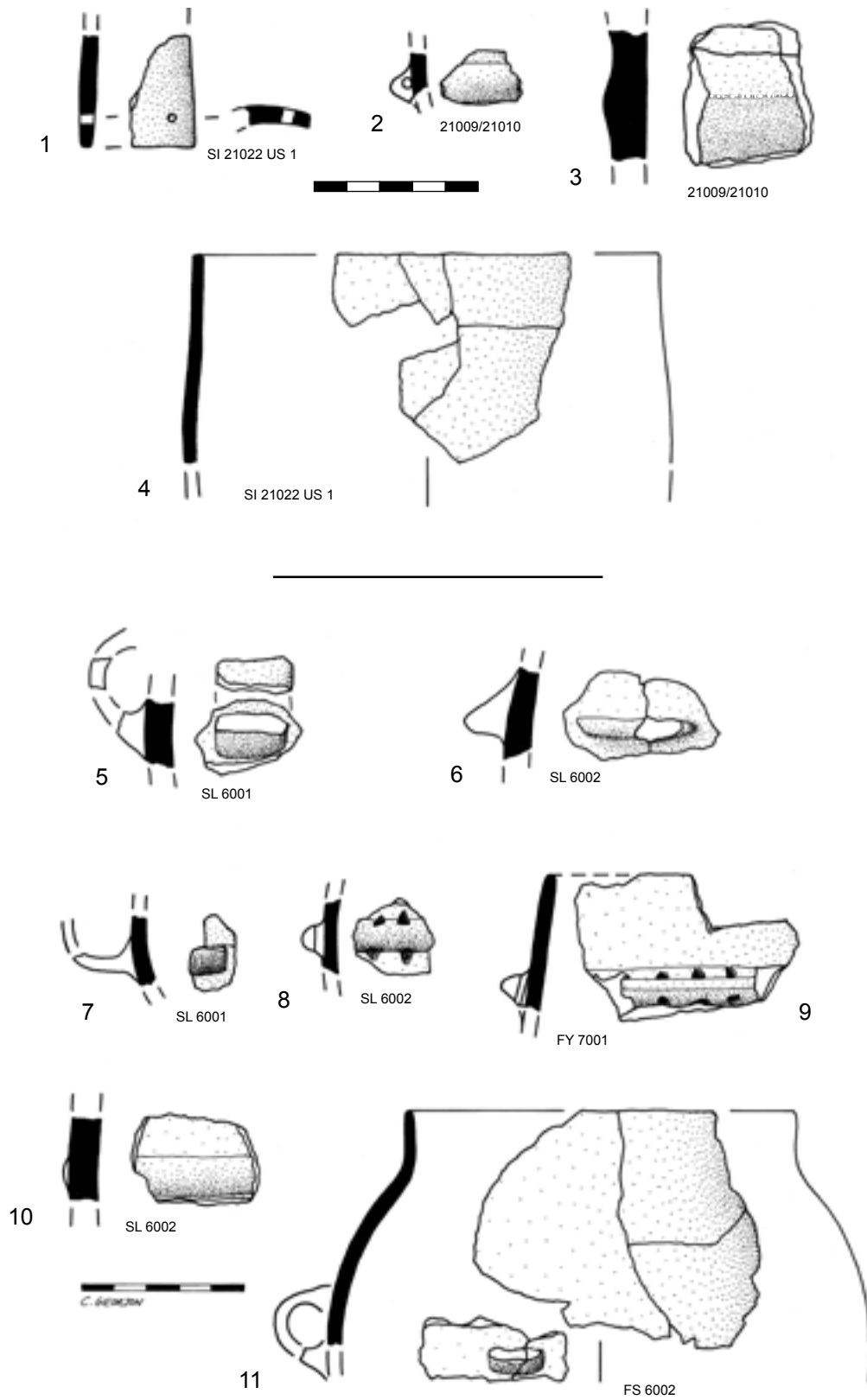


Figure 5 : Céramique chasséenne des zones 21 et 22. N° 1 à 4 : zone 21, 1<sup>ère</sup> phase d'occupation, US 21078 ; n° 5 à 11 : éléments du diagnostic, rapportables à la 1<sup>ère</sup> phase d'occupation (Dessins C. Georjon).

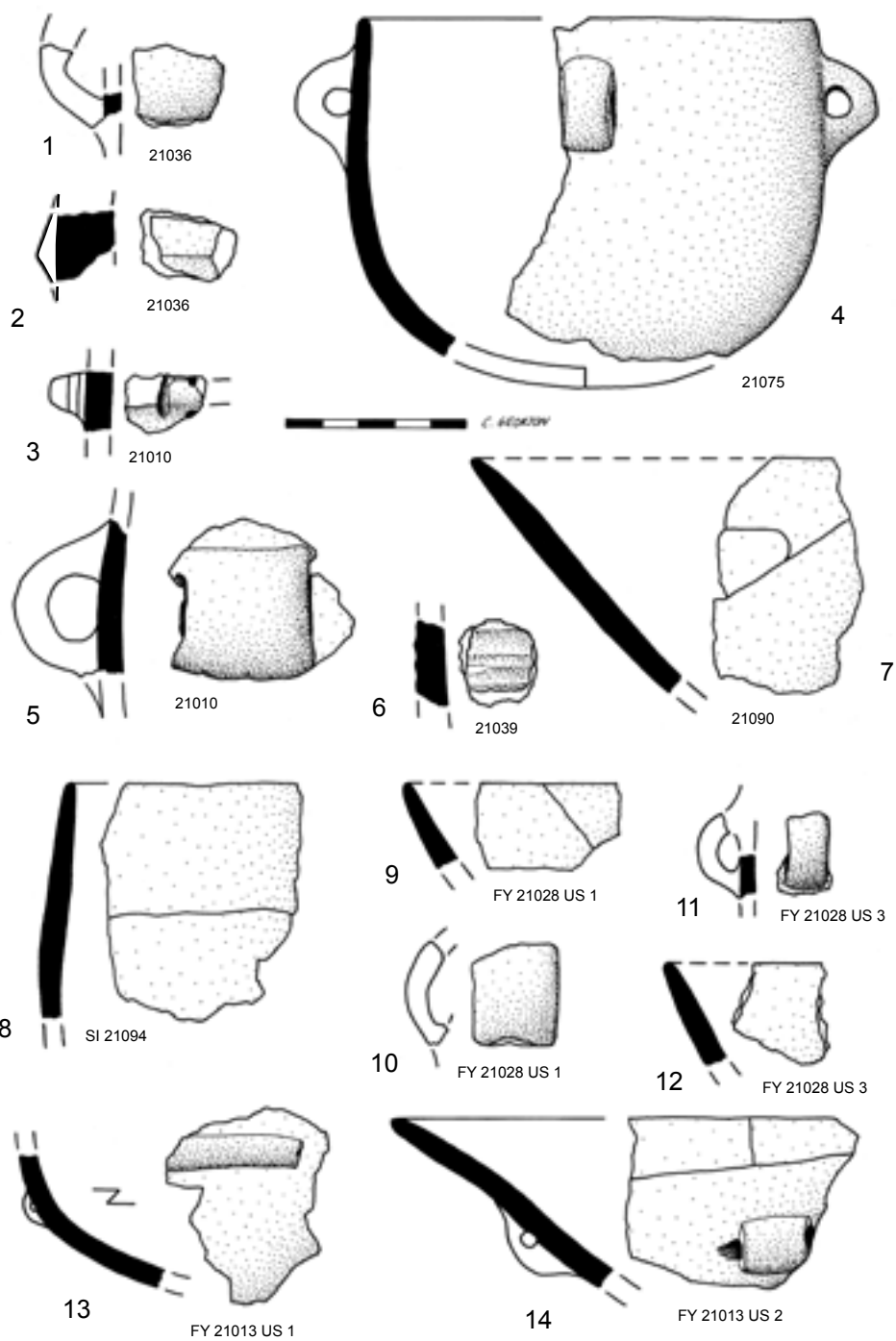


Figure 6 : Céramique chasséenne des zones 21 et 22, 1<sup>ère</sup> phase d'occupation. N° 1 à 7 : US 21078 ; n° 8 à 14 : structures diverses (Dessins C. Georjon).

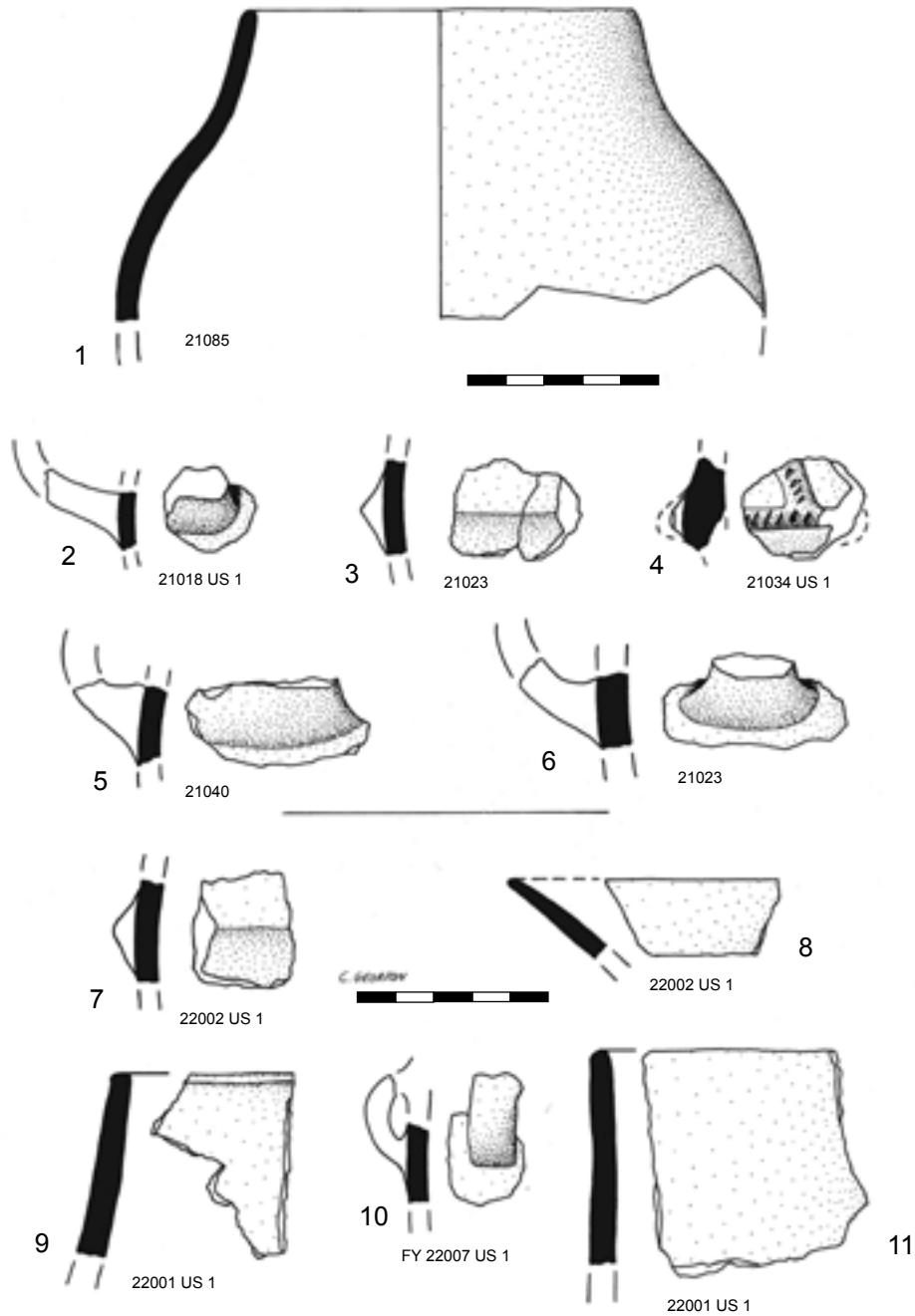


Figure 7 : Céramique chasséenne des zones 21 et 22. N° 1 : 2<sup>e</sup> phase d'occupation, US 21077 ; n° 2 à 6 : structures diverses de la 2<sup>e</sup> phase d'occupation ; n° 7 à 11 : 1<sup>ère</sup> phase d'occupation, US 21078 (Dessins C. Georjon).

### 3.2.4. La troisième phase d'occupation

Il existe dans cette phase, une forme restituable ; il s'agit d'une marmite à paroi verticale et carène à ressaut portant un bouton olivaire perforé (fig. 8, n° 2). Deux individus peuvent être plus ou moins rapprochés d'une famille de formes : une marmite ou jarre

portant une languette horizontale (fig. 8, n° 7) et une marmite ou jarre ovoïde à languette verticale perforée (fig. 8, n° 3). On remarque également la présence d'une carène à ressaut (fig. 8, n° 4) et d'un col bien individualisé (fig. 8, n° 5). Les éléments de préhension isolés se réduisent à une grande anse en ruban brisée (fig. 8, n° 1).

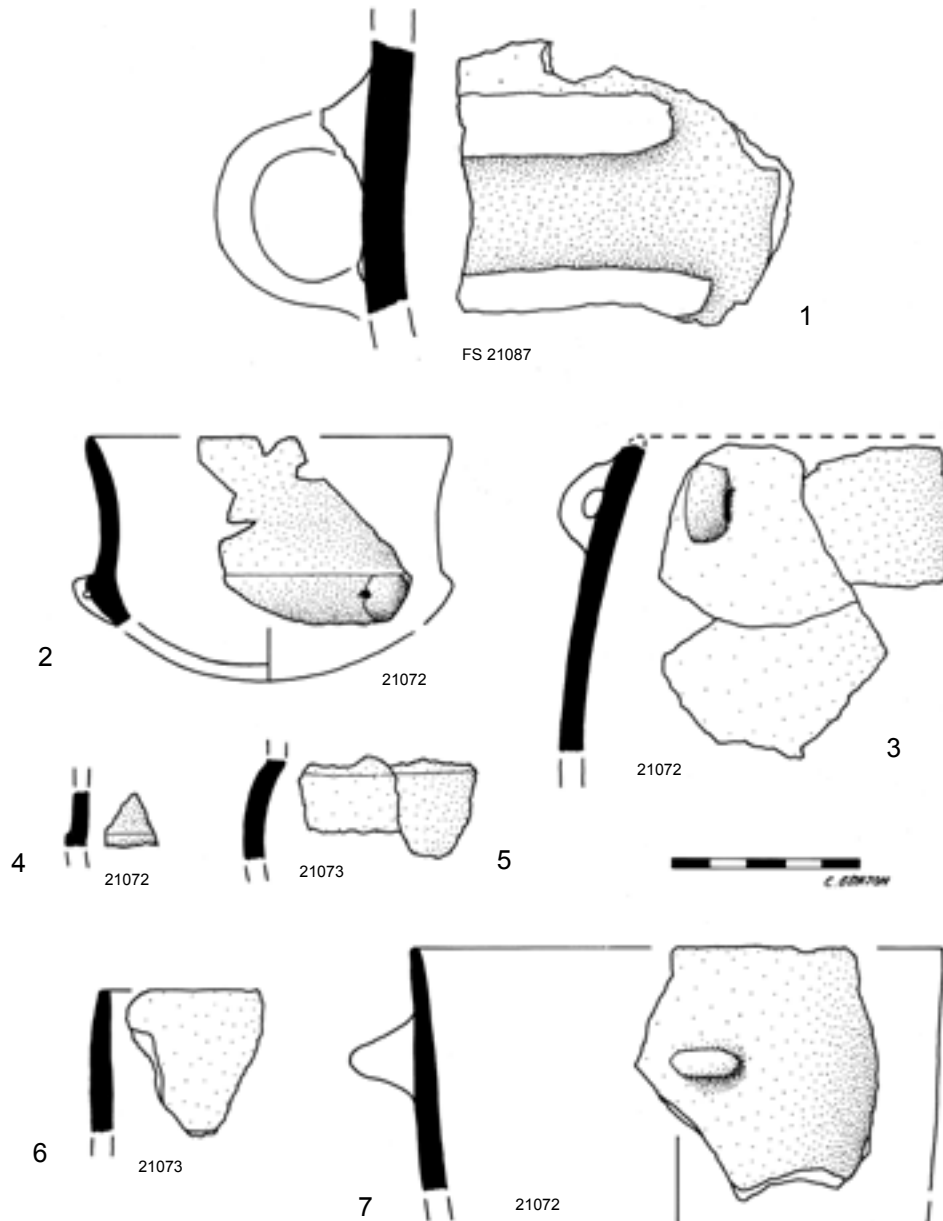


Figure 8 : Céramique chasséenne de la zone 21, 3<sup>e</sup> phase d'occupation (sommet de l'US 21077) (Dessins C. Georjon).

#### 4. Identification chrono-culturelle

La céramique des zones 21 et 22 de Port Ariane est attribuable au Chasséen. On y retrouve certains éléments caractéristiques de ce groupe culturel, mais l'ensemble n'est pas homogène : la plus grande partie est rapportable à une phase ancienne du Chasséen et les quelques éléments de la troisième phase d'occupation se placent dans une phase récente de cette culture.

##### *4.1. Les phases d'occupation 1 et 2 (inclus les éléments du diagnostic) : le Chasséen ancien de Port Ariane III dans son contexte régional*

Le mobilier céramique issu de ces deux phases d'occupation ne présente pas de différence. On y retrouve les mêmes éléments ; l'ensemble de ce mobilier nous apparaît donc appartenir à une seule phase chrono-culturelle.



Cet ensemble se caractérise de la manière suivante. Le corpus des formes est largement dominé par les coupes en calotte, mais cela est certainement dû à la facilité de les identifier. On remarque l'absence de sillons internes sur celles-ci. Les récipients carénés sont absents et les deux autres familles de formes identifiées sont les marmites, au nombre de deux, et les bouteilles à col adouci, deux individus. La forte proportion des anses en ruban est à noter, de même que la présence de cordons multiforés, seuls représentants de la catégorie des multiforés.

Les rares décors sont composés de cordons lisses, d'un cordon impressionné et de cannelures superposées. Les cordons lisses et les cannelures sont présents en proportion équivalente dans les deux phases d'occupation.

La figure 9 montre que la variété des formes des zones 21 et 22 est très restreinte par rapport à l'éventail céramique du Chasséen ancien (Georjon 2003). Manquent les assiettes à marli, les vases-supports, les coupes à bord interne épaissi, les marmites à profil sinueux ou encore les jarres à bandeau externe sous le bord. Certaines d'entre elles, tout en possédant une forte signification culturelle, sont rares sur les sites d'une manière générale (vases-supports) ou peu fréquentes (assiettes à marli). Ces lacunes sont peut-être en partie dues ici à l'indigence et à la mauvaise conservation de la série et l'on se doit de rester prudent dans les raisonnements basés sur la présence/absence et sur la fréquence des types. Nous avons déjà signalé que la forte proportion des coupes en calotte pouvait être liée à la facilité de les reconnaître ; on doit ajouter que la quasi-absence des formes carénées (vases à fond bombé et paroi dégagée) est sans doute également due en partie au morcellement extrême de la série.

Les ensembles du Chasséen ancien disponibles en Languedoc oriental sont peu nombreux et rarement bien étoffés. De plus – et peut-être en partie à cause de leur indigence – leur composition est assez variable.

Dans l'Hérault, les sites, en dehors de Port Ariane III, sont : La Céreirède à Lattes (inédit, fouille G. Loison), Jacques Cœur à Montpellier (Georjon 2003), Jardins de Vert Parc à Castelnau-le-Lez (*id. ibid.*) et la grotte de la Madeleine à Villeneuve-lès-Maguelonne (Arnal 1956 ; Barral 1960 ; Georjon à paraître). On remarquera

que tous ces gisements se situent dans la vallée du Lez ou sur le littoral montpelliérain.

Dans le Gard, les gisements de cette période sont plus nombreux. La plupart se situent entre la plaine nîmoise et la plaine de la Vaunage, plus au sud. On peut citer : Le Mas Vignole à Nîmes (Georjon à paraître), Le Puech de La Fontaine à Congénies (Roger et Valette 1988), Le Clos de Gazagnes à Aigues-Vives (Bordreuil et Roger 1992), Le Mas de la Vieille à Junas (*id. ibid.*) ; Sur le Village à Nages (*id. ibid.*) ; Les Iragons Perriers à Codognan (*id. ibid.*) ; Le Lavous à Gallargues-Le-Montueux (Fenouillet et Vaquer 1974).

Les informations livrées par tous ces gisements ne sont pas également exploitables. Les fouilles Arnal de la grotte de la Madeleine, de même que les prospections du Puech de la Fontaine qui ont livré la plus grande part des éléments du Chasséen ancien, ne sont pas homogènes. Par ailleurs, certains ensembles sont extrêmement réduits ; c'est le cas du Clos de Gazagne à Aigues-Vives, du Mas de la Vieille à Junas, de Sur le Village à Nages, des Iragons Perriers à Codognan et du Lavous à Gallargues-le-Montueux. Enfin, le gisement de La Céreirède n'a pas encore été étudié.

Les ensembles du Chasséen ancien en Languedoc oriental présentent un certain nombre de caractères communs qui les unissent. Dans le tableau de comparaison (fig. 9), nous avons retenu ceux qui présentaient un mobilier suffisamment riche et qui nous paraissaient présenter des garanties d'homogénéité interne. On remarque que la série de Port Ariane s'inscrit assez bien dans ce cadre, et ce malgré des lacunes que l'on peut attribuer à sa fragmentation importante. Dans le détail, ces ensembles présentent cependant des différences qui sont liées soit à la variabilité des corpus de cette période, soit à un phasage chrono-culturel qui, en l'état actuel des connaissances, demeure difficile à appréhender. Les comparaisons avec le style audois de Berriac, bien défini (Vaquer 1990, 1991), portent sur la plupart des critères retenus dans notre figure 8. Le Chasséen ancien de la moyenne vallée du Rhône, dans sa stricte acception, semble mal connu (Beeching 1999). Si l'on s'en tient aux ensembles de style liguro-provençal (groupe B, Beeching 1995), composé essentiellement de carénés bas, de formes globuleuses, d'éléments de suspension multiforés et de décors rayé-quadrillés ornant de nombreux types de formes, les

différences avec ce qui est défini comme Chasséen ancien en Languedoc sont notables, en dehors de la présence, sporadique dans tous les cas, d'assiettes à marli et de vases-supports. Le Chasséen de Provence, quant à lui, demeure mal connu à travers les publications.

Seuls les décors de cordons lisses, fortement représentés à Port Ariane III, Mas de Vignole et La Madeleine, de même que la présence de cordons impressionnés à Port Ariane III et Jacques Cœur, ne semblent pas avoir d'équivalents dans le Berriac. Les cordons lisses et impressionnés sont communs dans les périodes

	Formes						Préhensions				Décors			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
34 - Lattes - Port Ariane III						X	X	X	X			X	X	X
34 - Montpellier - Jacques Cœur	X	X	X	X	X		X			X	X		X	X
34 - Castelnau-le-Lez - Jardins de Vert Parc	X		X			X	X	X	X		X			
34 - Vill.-lès-Mag. - gr. de la Madeleine (Barral) c. X-VI	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X		
30 - Nîmes - Mas de Vignole IV	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X

Figure 9 : Tableau de présence/absence des principaux éléments typologiques du Chasséen ancien sur quelques gisements du Languedoc oriental. 1 : assiettes à marli et vases-supports, 2 : coupes en calotte à bord interne épaissi, 3 : pots et marmites carénés, 4 : pots et marmites à profil sinueux, 5 : marmites et jarres à bandeau sous le bord externe, 6 : bouteilles à col adouci, 7 : anses en ruban, 8 : tubulures horizontales sous-cutanées, 9 : rubans et cordons multiforés, 10 : cartouchières, 11 : décor rayé/quadrillé sur assiettes à marli et vases-supports, 12 : cordons lisses, 13 : cordons impressionnés, 14 : décor cannelé.

précédant le Chasséen, le Cardial et l'Epicardial (Manen 2002). Entre ces groupes du Néolithique ancien et le Chasséen constitué, le Pré-Chasséen et le Proto-Chasséen ont suscité une littérature assez étoffée, pas toujours convaincante. Nous retiendrons, pour notre part, le style de Saint-Uze et les couches 35-30 de la Baume de Fontbrégoua (Salernes, Var), comme des représentants bien caractérisés du Néolithique moyen ante-Chasséen *stricto sensu*.

Le style de Saint-Uze, défini dans la moyenne vallée du Rhône (Beeching *et al.* 1997), se pose comme l'un des « *phyllum* » du Chasséen (Beeching 1999). On y observe un ensemble de critères récurrents qui lui donne une certaine cohérence : prédominance de jarres ovoïdes ou à paroi verticale et de marmites globuleuses, à paroi verticale ou ouverte, rareté des carénés, abondance des anses en ruban, des boutons sur la lèvre ou sous le bord sur les jarres ou les marmites, des grosses tubulures horizontales sur les marmites, la rupture de pente des carénés ou encore sur les coupes en calotte, présence de quelques cordons lisses. Les grosses tubulures horizontales évoquent fortement le site héraultais des Jardins de Vert Parc.

Les couches 35-30 de la grotte de Fontbrégoua (Salernes, Var), sont qualifiées de proto-chasséennes (Lasserre-Martinelli 1979 ; Luzi et Courtin 2001). On y trouve des tasses mono-ansées évoquant les groupes italiens de Fiorano et Fagnigola (Luzi et Courtin 2001 ; Georjon 2003). Les cordons lisses et impressionnés y sont présents, mais les mélanges avec les niveaux antérieurs du Néolithique ancien ne sont pas à exclure (Luzi et Courtin 2001).

La présence/absence de ces éléments dans certaines séries du Languedoc oriental est-elle le signe qu'un phasage existe entre les différents sites que nous avons attribués au Chasséen ancien ? Pour l'instant, et malgré les recherches qui ont pu être faites sur les ensembles les plus étoffés (Mas de Vignole, Georjon à paraître, La Madeleine, Georjon à paraître), nous n'avons aucune piste en ce sens.

#### **4.2. La troisième phase d'occupation : les éléments du Chasséen récent de Port Ariane III dans leur contexte régional**

Dans la troisième phase d'occupation, on note la présence d'une forme chasséenne évoluée : le pot caréné à ressaut, forme proche des pots et marmites à épaulement qu'elle accompagne souvent (Mas de Vignole, grotte de La Madeleine, Jarnègues). On note la présence d'une seconde carène à ressaut isolée et d'un col bien individualisé, éléments qui confortent l'attribution récente de cette phase d'occupation. À côté de ces éléments, on note la présence d'une grande anse en ruban. Le fragment de paroi qui la supporte est épaisse et sa courbure peu prononcée. Elle n'a pas de point commun avec les anses en ruban des phases d'occupation

inférieures et se rapporte davantage au Néolithique final, période représentée sur le site dans la zone 14.

En Languedoc oriental, le Chasséen récent est très bien représenté. Il sera possible, dans un avenir proche, de proposer un phasage chrono-culturel de cette période. En l'état actuel de nos recherches, on peut proposer trois types d'assemblages, plus ou moins bien définies, et mêlées sur certains sites. Les problèmes d'antériorité/postériorité ne sont pas encore résolus.

Le premier type d'assemblages est représenté à Mas de Vignole, La grotte de la Madeleine, Filliès 1 (Lattes, Hérault, Mendoza et Prades 1988), Raffègues en contexte mélangé (Mèze, Hérault, Montjardin et Rouquette 1988), La Ramière (Roquemaure, Gard, Georjon 2002) et Jarnègues (Jonquières-Saint-Vincent, Gard, Bazile *et al.* 2002). Il se caractérise par des coupes en calotte à un ou deux sillons internes, des coupes et des marmites carénées à carène basse et paroi bien développée, des pots et marmites carénés à ressaut et des marmites à épaulement et col court. Les anses en ruban sont présentes. En Provence, la série d'Escanin II (Les Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône, Lepère 2003) est comparable à ces assemblages languedociens.

Le deuxième type d'assemblage est présent à Jardins de Vert Parc, à Raffègues, dans les grottes du Gardon parmi un mobilier mélangé (Gard, Vaquer 1975, Timsit 1994) et à La Roquette (Cavillargues, Gard, étude C. Georjon en cours). Dans ce corpus, les coupes en calotte à un ou deux sillons internes sont très rares, les coupes carénées les plus fréquentes sont de deux types, celles à carène basse, fond aplati, paroi moyenne et bord interne épaissi (cran), et celles à carène haute, fond très bombé, paroi très courte, bord interne épaissi ou non. On trouve également des jarres à épaulement bas et paroi développée. Les carénés à cran et certains décors rapprochent ce groupe du style audois de Bize (Guilaine *et al.* 2000), mais on peut aussi rapprocher ces ensembles de certaines séries provençales (l'Oppidum des Roches et Rocalibert à Piolenc, Vaucluse, Buisson-Catil *et al.* 2000, Léa *et al.* 2004).

Le dernier type d'assemblage est notamment représenté à Plaine de Chrétiens (Montpellier) et Saint Jean de Nozé (Lunel). Il se compose de coupes en calotte à sillons internes multiples (de un à cinq), parfois complétés de décors internes secondaires, de coupes carénées très larges à paroi courte, fond bombé ou aplati et de marmites carénées à ressaut et à décrochement. Ces caractères évoquent le style audois d'Auriac (Vaquer 1990, 1991 ; Jédikian 2000) ainsi que le style provençal de Trets (Courtin 1974).

Les quelques éléments de la troisième phase d'occupation de Port Ariane III sont ubiquistes dans le Chasséen récent et peuvent se rattacher à n'importe lequel des trois types d'assemblages que nous venons de définir.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arnal 1956** : J. Arnal, La grotte de la Madeleine. *Zephyrus*, 1956, t. 7, p. 33-79.
- Barral 1960** : L. Barral, La grotte de la Madeleine (Hérault). *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, t. 7, 1960, p. 5-73.
- Bazile et al. 2002** : F. Bazile, P. Lemerle, R. Pellé, Le Néolithique moyen de Jarnègues, Jonquières-Saint-Vincent (Gard). In : *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse*. T. 1 : La Préhistoire. Lattes, UMR 154 du CNRS, p. 315-318. (Monographies d'archéologie Méditerranéenne, 8).
- Beeching 1995** : A. Beeching, Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du bassin rhodanien. In : J.-L. Voruz (dir.), *De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Amberieu-en-Bugey, éd. Société Préhistorique Rhodanienne, p. 93-111.
- Beeching 1999** : A. Beeching, Les premières étapes de circulation et de peuplement dans les Alpes françaises au Néolithique. Apport de la céramique. In : A. Beeching (dir.), *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la préhistoire. Matériaux pour une étude. Programme CIRCALP 1997-1998*. Valence, éd. De l'Agence Rhône-Alpes pour les sciences humaines, Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence n° 2, p. 427-480.
- Beeching et al. 1997** : A. Beeching, P.-Y. Nicod, F. Thiercelin, J.-L. Voruz, Le Saint-Uze, un style céramique non-chasséen du cinquième millénaire dans le Bassin rhodanien. In : *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours, 1994, Nemours, éd. APRAIF, p. 575-592 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 6).
- Bordreuil, Roger 1992** : M. Bordreuil et J.-M. Roger, Inventaire des gisements chasséens du département du Gard. *Bulletin de la Société d'étude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard*, t. 59, p. 100-126.
- Buisson-Catil et al. 2000** : J. Buisson-Catil, C. Georjon, V. Léa, *Le gisement Néolithique moyen de Rocalibert à Piolenc (Vaucluse)*. Rapport de sondage, SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2000, 50 p.
- Courtin 1974** : J. Courtin, *Le Néolithique de la Provence*. Paris, Klincksieck, 1974, 360 p. (Mémoires de la Société Préhistorique Française, 11).
- Fenouillet, Vaquer 1974** : M. Fenouillet et J. Vaquer, La fosse néolithique du Lavous à Grand-Guallargues (Gard). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 71, 8, p. 231-235.
- Georjon 2002** : C. Georjon, Roquemaure – La Ramière – Le gisement néolithique du Roc de Peillet. In : *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse*. T. 1 : La Préhistoire. Lattes, UMR 154 du CNRS, p. 247-254. (Monographies d'archéologie Méditerranéenne, 8).
- Georjon 2003** : C. Georjon, Chronologie, variabilité et phénomènes de récurrence dans les corpus céramiques chasséens de la basse vallée du Lez (Hérault). In : J. Gasco, X. Gutherz, P.-A. de Labriffe, *Temps et espaces culturels du 6<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> millénaire en France du Sud*. Actes des IV<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récentes, Nîmes, nov. 2000, p. 115-134.
- Georjon à paraître** : C. Georjon, La sériation chasséenne du Nîmois : problématique d'une séquence horizontale et comparaison avec la stratigraphie de la grotte de la Madeleine (Villeneuve-lès-Maguelonne, Hérault), fouilles L. Barral. In : J.-Y. Breuil (dir.), *Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire récente à l'époque moderne*. Rapport d'étape de PCR, SRA Languedoc-Roussillon, 2005.
- Guilaine et al. 1990** : J. Guilaine, C. Amiel, P. Barthès, J. Coularou, J. Vaquer, Le Chasséen de l'abri de Font-Juvéval. In : J. Guilaine, X. Gutherz (dir.), *Autour de Jean Arnal*. Montpellier, Recherches sur les premières communautés paysannes en Méditerranée occidentales, p. 163-175, 5 fig.
- Jédikian 2000** : G. Jédikian, Typologie de la céramique chasséenne, l'exemple du site d'Auriac (Carcassonne, Aude). In : M. Leduc, N. Valdeyron, J. Vaquer (dir.), *Sociétés et espaces*. Actes des Rencontres Méridionales de Préhistoire récente, 3<sup>e</sup> session, Toulouse, nov. 1998. Toulouse, Archives d'Ecologie Préhistorique, 2000, p. 305-311.
- Lasserre-Martinelli 1979** : M. Lasserre-Martinelli, *La transition entre le Cardial et le Chasséen dans le Midi de la France : groupes tampons ou termes de passage ?* Mémoire de Maîtrise, Institut d'Art et d'Archéologie, Université de Paris I, 2 vol.
- Luzi, Courtin 2001** : C. Luzi et J. Courtin, La céramique des niveaux pré-chasséens de la Baume de Fontbrégoua (Salernes, Var). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 98, 3, 2001, p. 471-484.
- Léa et al. 2004** : V. Léa, C. Georjon, C. Lepère, E. Thirault, Chasséen vaclusien qui es-tu ? In : J. Buisson-Catil, A. Guilcher, Ch. Hussy, M. Olive, M. Pagni dir., *Vaucluse préhistorique, Le territoire, les hommes, les cultures et les sites*. Avignon, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2004, p. 163-200.
- Lepère 2003** : C. Lepère, *Approche comparative des ensembles céramiques du Néolithique supérieur de Pertus II (Alpes-de-Haute-Provence) et Escanin II (Bouches-du-Rhône)*. Diplôme d'Etudes Approfondies, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, 2003, 2 vol.
- Manen 2002** : C. Manen, Structure et identité des styles céramiques du Néolithique ancien entre Rhône et Ebre. *Gallia-Préhistoire*, 44, 2002, p. 121-165.
- Mendoza, Prades 1988** : A. Mendoza et H. Prades, Le gisement chasséen de Lattes. In : *Le Chasséen en Languedoc oriental, hommage à J. Arnal*, Montpellier, éd. Université Paul-Valéry, p. 83-95. (Préhistoire U.P.V. n° 1).
- Montjardin, Rouquette 1988** : M. Montjardin et D. Rouquette, Approche statistique de la céramique chasséenne de Raffègues/Mas de Guarric, zone industrielle de Mèze (Hérault). In : *Le Chasséen en Languedoc oriental, hommage à J. Arnal*. Montpellier, éd. Université Paul-Valéry, p. 153-164. (Préhistoire U.P.V. n° 1).
- Roger, Valette 1988** : J.-M. Roger et P. Valette, La céramique chasséenne du Puech de la Fontaine (Congénies, Gard). Les prospections de la zone centrale, perspectives et premières données. In : *Le Chasséen en Languedoc oriental, hommage à J. Arnal*. Montpellier, éd. Université Paul-Valéry, p. 173-192. Préhistoire U. P. V. n° 1).
- Thévenot 1969** : J.-P. Thévenot, Éléments chasséens de la céramique de Chassey. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 20, p. 7-95.
- Timsit 1994** : D. Timsit, *Étude techno-morphologique de la céramique néolithique et chalcolithique méridionale de la collection P. Raymond (Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye)*. Mémoire de Maîtrise, Paris, Université Paris I, 2 vol.

**Vaquer 1975** : J. Vaquer, *La céramique chasséenne du Languedoc*. Carcassonne, Laboratoire de Préhistoire et de Palethnologie, 368 p.

**Vaquer 1990** : J. Vaquer, L'évolution du Chasséen méridional, essai dans le bassin de l'Aude. *In* : J. Guilaine, X. Gutherz (dir.), *Autour de Jean Arnal*. Montpellier, Recherches sur les premières communautés paysannes en Méditerranée occidentales, p. 177-189.

**Vaquer 1991** : J. Vaquer, Aspects du Chasséen en Languedoc occidental. Habitat et culture matérielle. *In* : A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thévenot, J. Vaquer, *Identité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours, 1989, Nemours, éd. APRAIF, p. 27-37. (Mémoires du Musée d'Ile de France, 4).

